

n° 1
Janvier 2021



Prairie

Campagnols Terrestres, Taupes

Bilan sanitaire 2020

Sommaire

Présentation du réseau d'épidémiosurveillance Prairie
Zones à risque vis-à-vis du campagnol terrestre
Carte de la surface toujours en herbe
Structures partenaires

Pression biotique
Bilan climatique
Evolution 2019-2020

Bilan bioagresseurs
Campagnol terrestre

- Dans le Cantal
- En Haute-Loire
- Dans le Puy-de-Dôme

Taube en Auvergne

Pour en savoir plus sur le campagnol terrestre et les méthodes de lutte:
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Les_campagnols_nuisibles_aux_cultures_cle0dfbaa_0.pdf



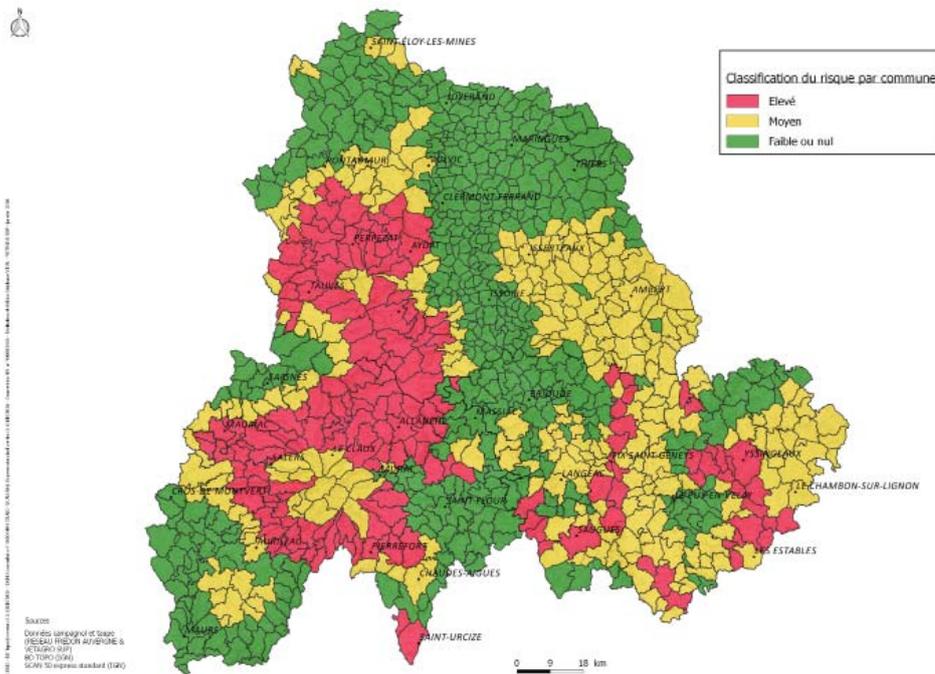
Pullulation de campagnols à Saint-Simon (15), novembre 2020

Il n'y a pas d'observations sur les adventices dans le réseau Prairie Auvergne.

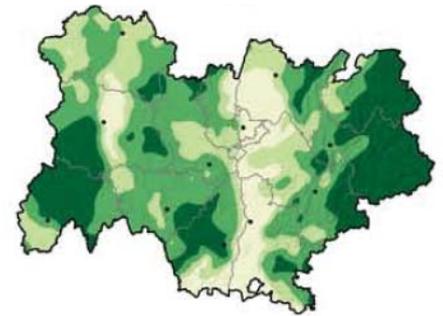
Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Carte des zones à risque en Auvergne - Zones prospectées

La carte ci-dessous reflète le classement des communes de la région Auvergne (hors Allier) en fonction du risque de présence du campagnol terrestre. Ce sont principalement les communes en rouge qui ont fait l'objet de prospections par les observateurs car ce sont les communes à risque élevé, pour lesquelles le rapport STH/SAU est le plus important.

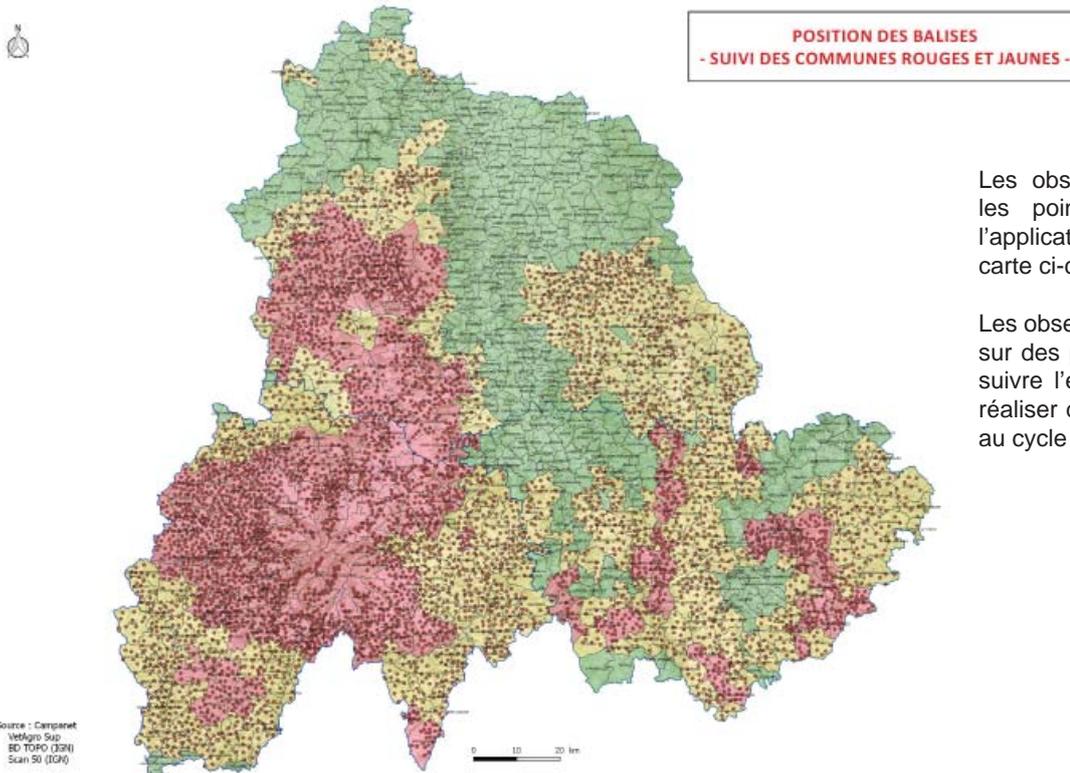


Carte de la surface toujours en herbe en Auvergne-Rhône-Alpes



Source Agreste- Recensement Agricole 2010

Carte des points balises



Les observations sont réalisées sur les points balises référencés sur l'application mobile et présentés sur la carte ci-contre.

Les observations sont donc effectuées sur des points fixes ce qui permet de suivre l'évolution des rongeurs et de réaliser des modélisations par rapport au cycle de pullulation.

Structures partenaires de la surveillance

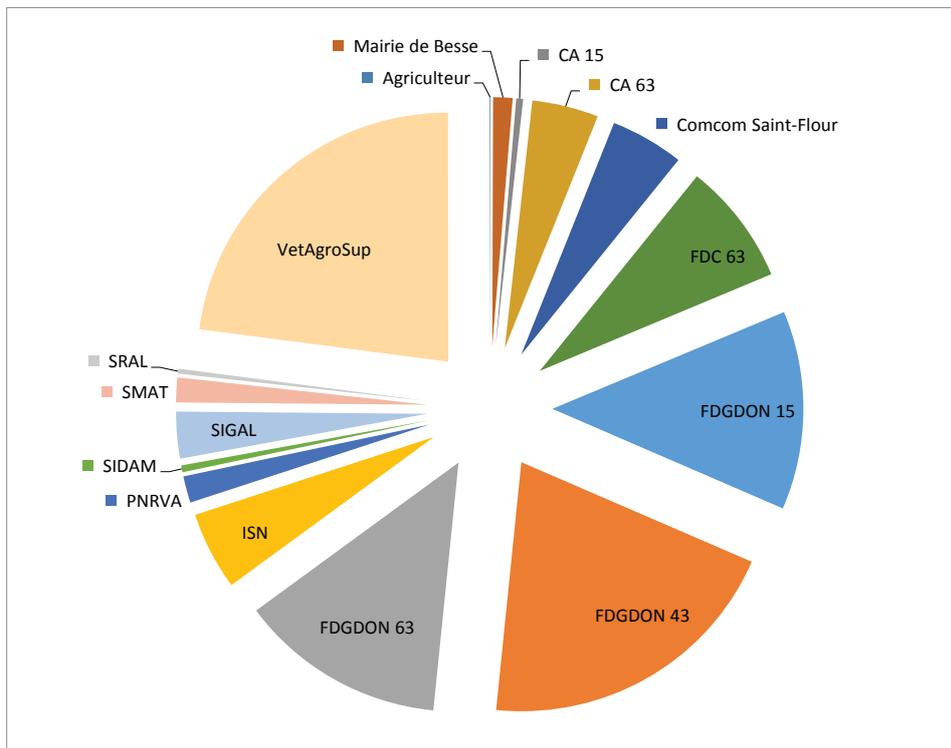
Depuis janvier 2017 et la mise en place de l'application mobile développée par VetAgro Sup, un réseau d'observateurs a été déployé sur le territoire auvergnat.

Ces observateurs sont issus de 16 organismes différents basés en Auvergne.

En 2020, 42 observateurs ont participé au réseau de surveillance campagnol terrestre (contre 37 observateurs en 2019).

Le graphique en secteurs ci-contre présente la répartition du nombre d'observations total (4063 observations) par organisme observateur.

Répartition du nombre d'observations par organisme observateur



Données d'observations

En 2020, le réseau d'observateurs mobilisé sur le territoire auvergnat a abouti à :

- 4 063 observations réalisées
- 209 communes observées sur les 3 départements (Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme)

Légendes des cartes

Indices d'abondance campagnols:

Niveau de présence croissant	Indice	Description
0	pas de présence	
1	infestation très faible, <15%	
2	infestation faible, entre 15 et 30%	
3	foyers actifs localisés, entre 30 et 50%	
4	infestation moyenne, entre 50 et 80%	
5	infestation forte, >80%	

Les cartes de ce BSV compilent les observations issues de différents dispositifs: la SBT Ecophyto et la surveillance des zones pilotes.

Note nationale «Les campagnols nuisibles aux cultures»

Cette note peut être consultée sur le lien suivant :

http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/NOT_nationale_BSV_campagnols_v8_cle4c33c1.pdf

Pression biotique

Bilan climatique

L'hiver 2019-2020 a été marqué par une douceur exceptionnelle. L'enneigement a été très faible y compris sur les zones d'altitude.

Le printemps a débuté par une sécheresse inquiétante associée à des gelées et des épisodes venteux.

En janvier, les températures étaient douces avec des jours de gel moins importants qu'en année climatique «normale» et des précipitations déficitaires identiques à celles de 2019.

En février, sur les zones d'altitude, les précipitations ont été proches de la normale. Les températures douces de février ont permis un départ avancé de la végétation.

Mars a vu le froid et la neige revenir en altitude. Malgré ce retour des conditions hivernales, l'enneigement est resté déficitaire avec des écarts importants entre les sommets du Cantal et des Monts Dore. Ces conditions fraîches associées à des épisodes venteux, asséchants, ont freiné la pousse de l'herbe.

En avril, on a noté une mosaïque de conditions météorologiques, avec des matinées fraîches, des milieux de journées ensoleillés, qui ont laissé la place à des pluies éparses tombées inégalement selon les secteurs. Les températures et les pluies du mois d'avril ont permis l'accélération de la pousse de l'herbe sur des sols chauds.

En règle générale, les taupes et les campagnols terrestres présentent une forte activité au printemps mais compte tenu d'une sécheresse printanière particulièrement importante sur l'ensemble des zones prospectées, les tumuli de surface ont été anormalement peu présents.

L'été 2020 a été une nouvelle fois marqué par une sécheresse importante sur une grande partie de la région. Les stocks fourragers ont été globalement déficitaires et les ruptures de pâturage ont été nombreuses. Pendant cette période, les campagnols, invisibles en surface, ont toutefois poursuivi leur reproduction. En effet, de nombreux jeunes étaient capturés durant l'été.

Les précipitations tombées en octobre ont permis un reverdissement des prairies et un prolongement du pâturage des troupeaux, mais sans effacer les pertes fourragères estivales. Les sols humectés ont révélé la présence de campagnols par le rejet de terre fraîche en surface.

Le mois de novembre s'est montré sec, très doux et ensoleillé, favorisant ainsi une activité importante des taupes et des campagnols.

Le début du mois de décembre a connu une première offensive hivernale. Des chutes de neige importantes se sont produites notamment en montagne accompagnées de températures très froides.

Ce mois s'est poursuivi par un temps froid. La dernière semaine a été marquée par de très importantes chutes de neige sur les massifs montagneux des trois départements.

La neige a donc recouvert les prairies masquant ainsi la présence des tumuli et taupinières et rendant impossible toute action de contrôle des populations.



Début de pullulation sur le plateau du Mézenc (43),
Juillet 2020



Pullulation de campagnols sur le plateau du Mézenc (43),
novembre 2020

Evolution de la pression CAMPAGNOL par secteur géographique

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution de la pression sanitaire «campagnols terrestres» sur les principaux secteurs à risque des 3 départements suivis.

ZONE	PRESSION 2020	EVOLUTION 2020 PAR RAPPORT A 2019
CANTAL		
CEZALLIER	FORTE	>
MASSIAC	FORTE	>
PIERREFORT	FORTE	>
RIOM ES MONTAGNES	FORTE	>
PLEAUX	FORTE	>
MAURIAC	FORTE	>
SALERS	FORTE	>
MARGERIDE	MOYENNE A FORTE	>
AUBRAC	FORTE	>
CHATAIGNERAIE	FAIBLE A MOYENNE	>
MONTS DU CANTAL	FORTE	>
BORDURE LIMOUSINE	FAIBLE A MOYENNE	>
AURILLAC ET ALENTOURS	FORTE	>
PLANEZE	FORTE	>
HAUTE-LOIRE		
MEZENC	FORTE	>
VELAY VOLCANIQUE	MOYENNE	>
EMBLAVEZ MEYGAL	MOYENNE	>
YSSINGELAIS	MOYENNE	>
PLATEAU DU HAUT VELAY GRANITIQUE	MOYENNE	>
BRIVADOIS	FAIBLE	>
GORGES DE L'ALLIER GEVAUDAN	MOYENNE	>
PUY DE DOME		
ARTENSE	FORTE	=
SUD COMBRAILLES	MOYENNE	=
CEZALLIER	MOYENNE A FORTE	>

Remarque: Des actions collectives et régulières permettent de réguler les populations de campagnols sur certains secteurs par rapport à des secteurs sans aucune lutte

Evolution de la pression TAUPE par département

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution de la pression sanitaire «taupe» sur les 3 départements suivis.

ZONE	PRESSION 2020	EVOLUTION 2020 PAR RAPPORT A 2019
CANTAL	FORTE	=
HAUTE-LOIRE	FAIBLE	=
PUY DE DOME	MOYENNE	>

Bilan campagnol par département

Cantal

L'année 2020 s'est caractérisée par une montée en puissance des dégâts de campagnols sur une large partie du département.

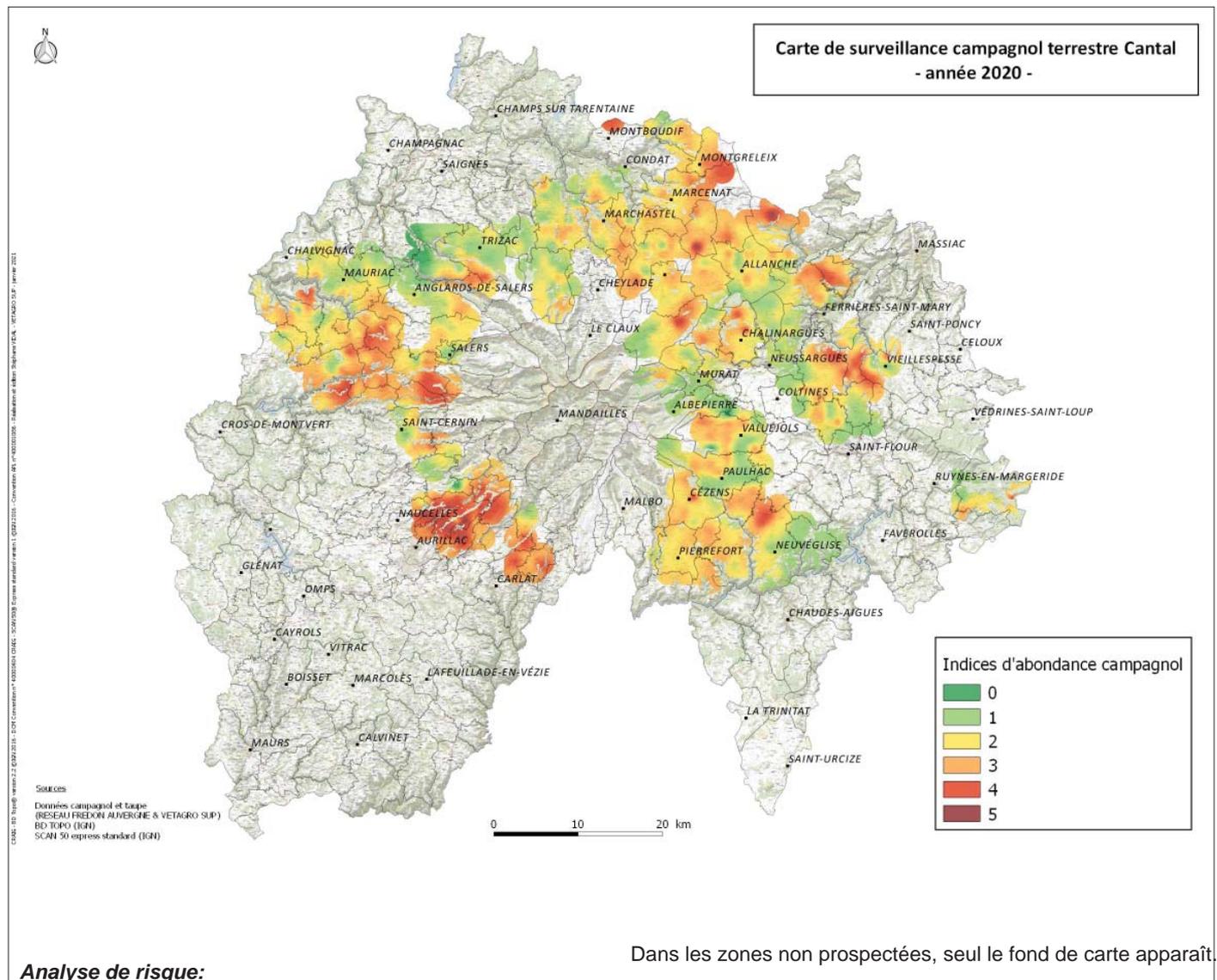
Au printemps, des suspicions existaient quant à un regain d'activité, ces inquiétudes se sont confirmées en été. Plusieurs secteurs semblaient subir une recrudescence d'indices.

Finalement, les pluies automnales ont mis en lumière la présence souterraine des rongeurs qui était masquée du fait des sols secs. Les pluies ont joué le rôle de révélateur de cette population qui a poursuivi, discrètement, sa reproduction pendant la saison estivale.

En fin d'année, la situation était inquiétante sur une large partie du département. Les secteurs impactés étaient le Cézallier, le pays de Massiac, la Margeride, l'Aubrac, la Planèze, le Pierrefortais, le Carladès, les

Monts du Cantal, l'Artense, les cantons de Riom-ès-Montagnes, Condat, Pleaux, Mauriac et Salers sans oublier les environs d'Aurillac et la bordure limousine. La Châtaigneraie, jusque-là relativement épargnée, a fait état, elle aussi d'une forte recrudescence de rongeurs pendant l'automne.

Toutefois le niveau de présence était hétérogène y compris au sein d'une même commune.



La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Haute Loire

La situation en Haute-Loire s'est véritablement dégradée au cours de l'année 2020.

En début d'année, des prémices d'activité étaient signalées mais rien d'alarmant.

Suite aux récoltes de fourrages, une recrudescence a été notée sur le plateau volcanique et notamment sur les zones d'altitude. Sur le Mézenc, la situation s'est aggravée avec une amplification des dégâts sur les parcelles déjà touchées mais aussi un extension de la zone impactée.

Suite aux premières précipitations importantes de la deuxième quinzaine de septembre, les campagnols ont accru leur activité.

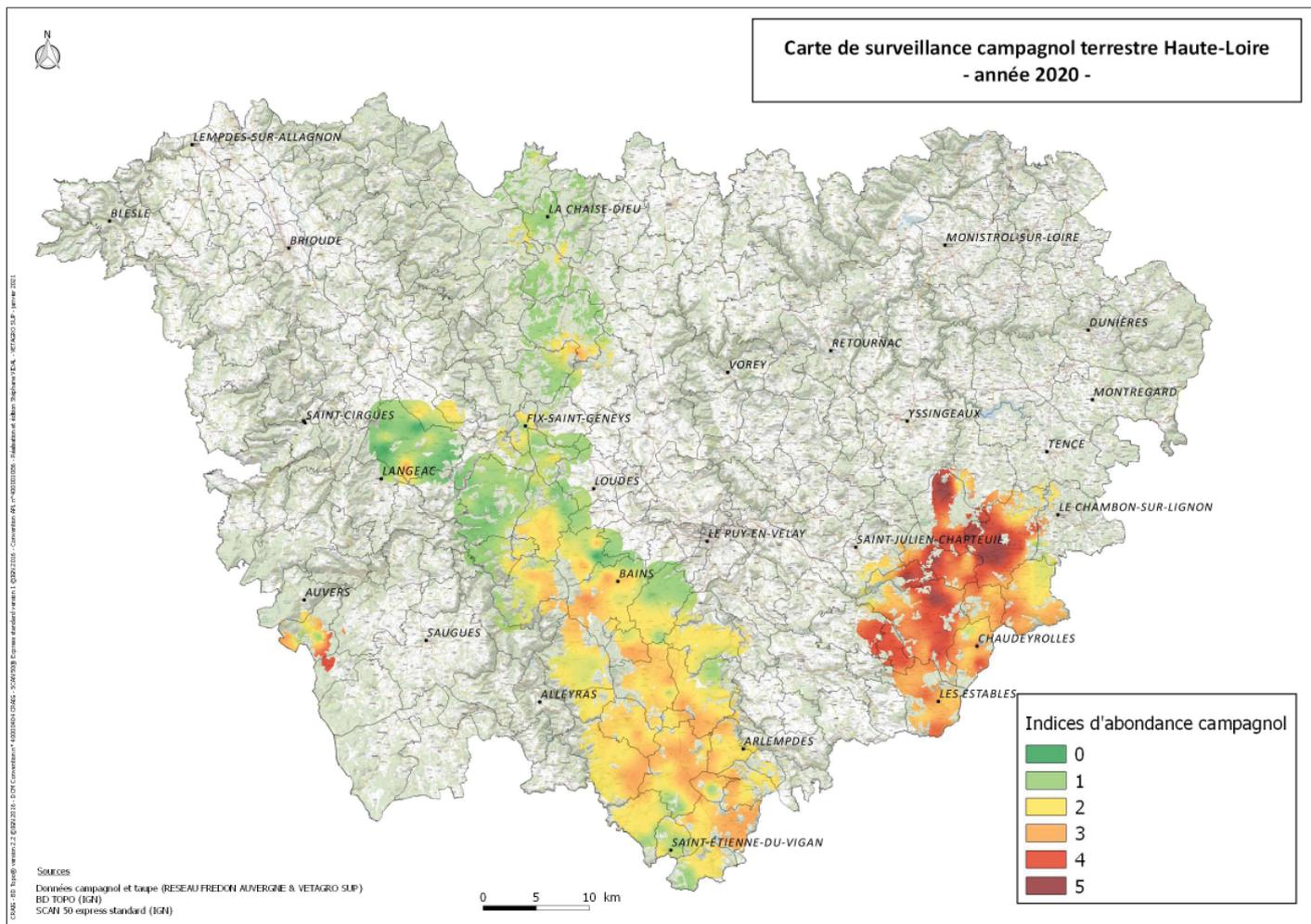
Le plateau du Mézenc connaît une phase de pullulation intense: les prairies, déjà très dégradées au printemps, se sont retrouvées, en fin d'année «détruites» par les campagnols. La zone atteinte par le pic de pullulation s'est écartée en périphérie de l'épicentre situé entre le

Nord de Saint Front et Champclause. Fin 2020, cette zone était la plus touchée du département et la plus impactée également car elle est composée quasi exclusivement de prairies permanentes.

Ailleurs dans le département, toutes les zones d'altitude étaient touchées avec des niveaux élevés.

Une augmentation très rapide des indices de campagnols a été observée sur les Plateaux Volcaniques, Yssingelais, Plateau de Saugues et Plateau Casadéen. Ces deux dernières années, les périodes sèches ont probablement masqué l'évolution des populations.

Dans les zones plus basses en altitude, les campagnols étaient également présents mais les niveaux de population étaient moins importants.



Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:



La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Puy-de-Dôme

L'année 2020 a été marquée par une forte présence de campagnols sur de nombreuses communes du Puy de Dôme.

Une pullulation a vu le jour sur le Cézallier et son large pourtour, mais aussi sur l'Artense et le Sud des Dômes.

Ainsi, sur le Cézallier, une pullulation de grande ampleur s'est manifestée sur une dizaine de communes: Besse-et-Saint-Anastaise, Picherande, Valbeleix, Chassagne, Dauzat-sur-Vodable, Roche-Charles-Lameyrand, Compains, Saint-Alyre-Es-Montagne, La Godivelle, Anzat-le-Luguet, Saint-Genes-Champespe.

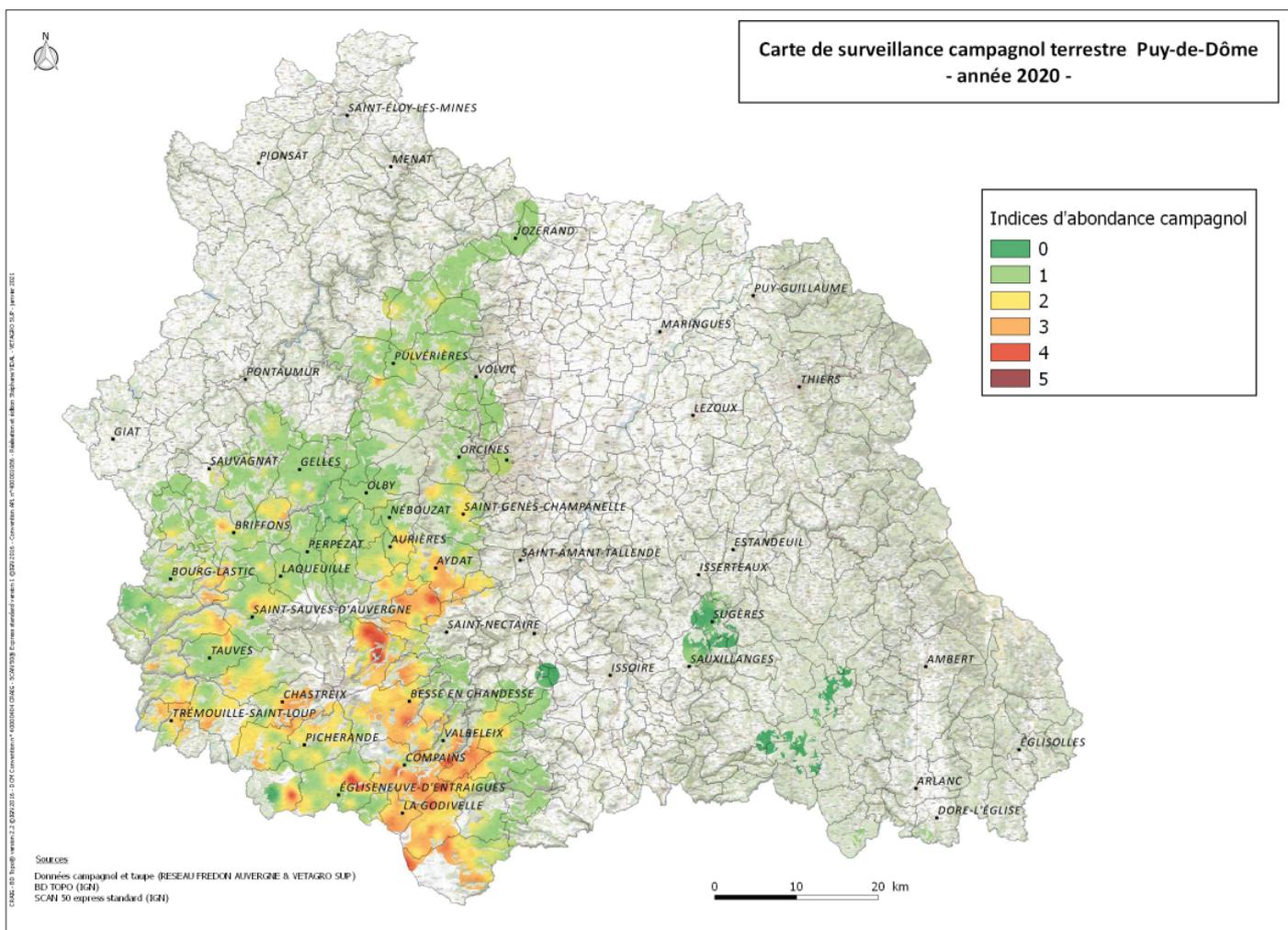
La pullulation s'est étendue aux communes situées dans le prolongement du Cézallier en direction de la chaîne des Puys: Saint-Victor-La-Rivière, Chambon-sur-lac,

Murol, Le Vernet-Sainte-Marguerite, Saulzet-Le-Froid, Aurières, Vernines et dans une moindre mesure Aydat.

Sur l'Artense, une pullulation a été localisée sur plusieurs communes : Tauves, La Tour d'Auvergne, Saint-Sauves, Larodde, Singles, Avèze, Trémouille-Saint-Loup, Labesette, avec des niveaux de présence parfois très forts sur certains secteurs.

Dans le Sud des Combrailles, les campagnols sont en basse densité, notamment sur Laqueuille, Perpezat, Saint-Julien-Puy-Lavèze, Briffons. Une forte présence est toutefois apparue sur Bourg-Lastic et Saint Sulpice.

Les campagnols ont été peu actifs en 2020 sur le Livradois et le Nord des Combrailles.



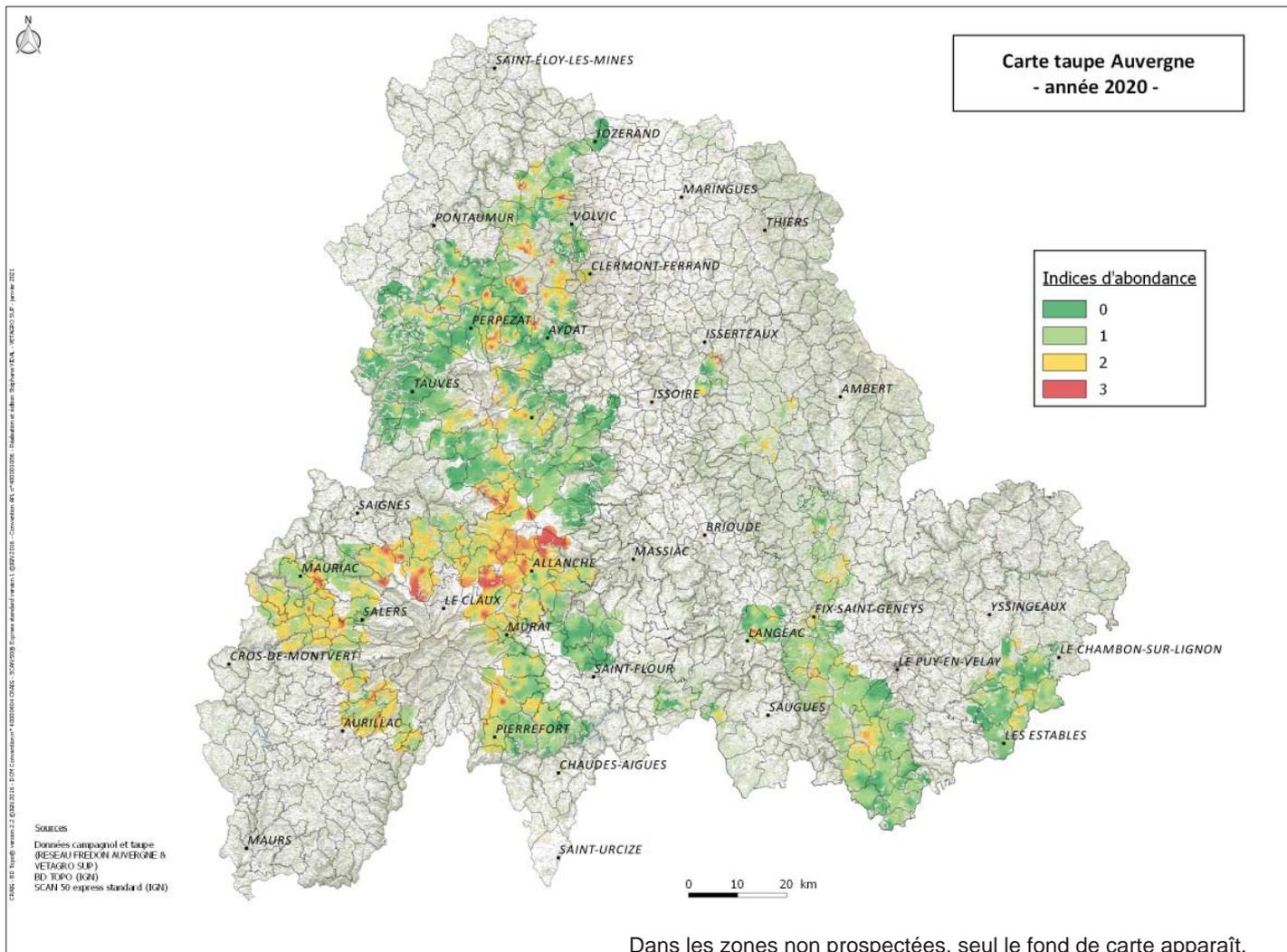
Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:



La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Bilan Taupe en Auvergne



Cantal

Les observations réalisées en 2020 ont montré une population importante de taupes comme en atteste la carte ci-dessus.

Une grande vigilance doit être accordée aux parcelles présentant de forts niveaux de présence de taupinières; en effet les galeries de taupes peuvent héberger des campagnols terrestres.

Haute-Loire

Sur ce département, la présence des taupes semble contenue. Les prospections menées n'ont pas mis en évidence de secteurs fortement impactés.

Puy de Dôme

Cette année 2020, les taupes étaient absentes des parcelles durant toute la période sèche. Les pluies automnales ont montré un regain d'activité, mais toutefois bien limité, au regard de la présence des tumuli de campagnols terrestres.



Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

Animateur filière/ Rédacteur : Sandrine LAFFONT - FDGDON 63 - sandrine.laffont@fredon-auvergne.fr

À partir d'observations réalisées par : les techniciens FDGDON 15, 43, 63, Chambre d'agriculture 15, 63, SIGAL, SMAT, Fédération Départementale des Chasseurs 63, Interprofession Saint Nectaire, PNRVA, Saint-Flour Communauté, Mairie de Besse, Conservatoire Botanique du Massif Central, Comité Interprofessionnel des Fromages, VetAgroSup

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité.